



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 10 février 2020 à 19h00, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 100, rang de la Rivière-aux-Écorces. La dérogation concerne la marge arrière du garage qui aurait dû être à 8 mètres dû à la présence d'un chemin public.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge arrière à 3 mètres, le tout montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie sous la minute 11590. De plus, la portion remise identifiée au certificat de localisation devra être démolie.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 29^{ÈME} JOUR DE JANVIER 2020

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

Téléphone : 819-265-2046 • Télécopieur : 819-265-2481 • www.saint-alexis-des-monts.ca • info@saint-alexis-des-monts.ca